Alstom ne doit pas être bradé

Construire une alternative industrielle, écologique, sociale et efficace

Après avoir laissé le groupe *General Electric* (*GE*) s'emparer de la branche Energie du groupe Alstom, Emmanuel Macron et les pouvoirs publics s'apprêtent à laisser brader *Alstom Transports* au groupe *Siemens*. Ce bradage est pire qu'un don. C'est pourtant un fleuron de l'industrie française de matériel ferroviaire, créateur notamment du TGV, avec un réseau mondial, des brevets, le savoir-faire de 33.000 salariés et de nombreux sous-traitants.

Nous n'acceptons pas cela.

Il s'agit d'une industrie d'avenir. Sa maîtrise est décisive. Elle est au cœur des modes de vie, des défis urbains et écologiques. Elle joue un rôle clé dans le tissu industriel français, avec les PME, les services publics de transport (SNCF, RATP, …), dans l'activité et l'emploi des territoires. Elle est au cœur de l'innovation technologique.

Cette fusion, loin d'une coopération franco-allemande, est particulièrement déséquilibrée. Dans les faits c'est Siemens qui est l'actionnaire principal et qui aura la main sur les décisions stratégiques sans débourser un seul euro. On peut redouter de cette fusion la disparition, en France, de pans décisifs de cette industrie d'avenir. Rien ne garantit que *Siemens*, qui ne s'est engagé que pour 4 ans et va supprimer 7.000 postes, maintiendra l'emploi et les sites de production *Alstom* sur notre territoire. D'ailleurs, les promesses d'emploi faites naguère par *GE* sont aujourd'hui bafouées.

Il n'est pas trop tard pour faire d'autres choix.

Alstom n'a pas de difficultés financières. Son endettement est faible et sa trésorerie confortable. Son carnet de commande de plus de 30 milliards d'euros est plein pour cinq ans ! La concurrence, notamment chinoise, est un mauvais prétexte : en Europe, elle est tout juste émergente et avec des problèmes de qualité. Il n'y a aucune urgence.

Les vrais problèmes d'*Alstom* sont ailleurs : perte de savoir-faire, de qualifications liés aux restructurations incessantes, installations vieillissantes fautes d'investissement, fuite en avant dans l'externalisation, dépenses de recherches et de formation insuffisantes.

L'opération envisagée ne résoudra aucun de ces problèmes et ne fera que les aggraver. C'est une opération de concentration pour répondre aux exigences des capitaux financiers, en réduisant les « coûts du travail ». Elle permettra aux actionnaires — notamment Bouygues — d'engranger près de 2 milliards d'euros de dividendes exceptionnels, après 3 milliards déjà perçus lors de l'absorption de la branche énergie par *GE*. Elle privera ainsi *Alstom* de moyens pour la recherche, l'innovation, l'investissement, la formation, les qualifications et l'emploi.

Alstom peut innover et baisser les coûts autrement, avec des dépenses nouvelles de R&D, en développant l'emploi qualifié avec une politique de formation ambitieuse pour toutes et tous, avec une ambition pour la jeunesse et avec des investissements nouveaux. La fusion obèrerait ces dépenses.

Améliorer l'efficacité économique, répondre aux besoins sociaux et écologiques, développer des solutions pour mieux répondre aux besoins de services publics de transports en France et en Europe nécessite des coopérations entre acteurs européens. Mais l'opération envisagée n'identifie aucune piste de coopération concrète. C'est une pure absorption aux antipodes d'un prétendu « Airbus du ferroviaire ». Des solutions sont possibles sous forme de GIE (groupement d'intérêt économique), par exemple, pour des projets de coopération, sans nécessiter une dépense en capital financier et avec une structure égalitaire.

Avec les **salariés d'Alstom**, **usagers** des transports, **citoyens** soucieux d'une véritable transition énergétique et révoltés par la désindustrialisation de notre pays, **intellectuels**, **salariés de la filière industrielle**, de services et de recherche, **salariés des entreprises de transport** directement concernées (SNCF, RATP, traminots…), salariés et syndicalistes des **banques** et du secteur financier convaincus que les puissants groupes bancaires français peuvent jouer un rôle déterminant pour l'avenir du Groupe ALSTOM, **élus territoriaux et nationaux**, nous disons : *Alstom* ne doit pas être bradée.

Les pouvoirs publics, impliqués à de multiples niveaux, y compris comme actionnaire d'Alstom, doivent prendre toutes leurs responsabilités en suspendant l'opération et en appuyant la recherche d'une alternative d'intérêt général répondant aux défis économiques, écologiques et sociaux.

Amoroz Boris	Délégué CGT Alstom siège
Aschieri Gérard	Ancien syndicaliste de l'Education nationale, membre du CESE
Assassi Eliane	Sénatrice, PCF
Bachet Daniel	Sociologue, université d'Evry
Barbier Jean-Marie	Professeur, CNAM
Baudrier Jacques	Conseiller de Paris, PCF, membre d'Ile de France mobilités (ex-STIF)
Baumgarten Christophe	Avocat
Bellal Amar	Rédacteur en chef de la revue Progressistes
Beltran Anais	France Insoumise
Boccara Frédéric	Economiste, CEPN-Paris 13, responsable national PCF, membre du CESE
Boutault Jacques	Maire du 2e arrondissement de Paris, EELV
Bramy Hervé	Conseiller municipal du Blanc-Mesnil, responsable national Ecologie du PCF
Brière Sylvain	Convergence nationale Rail et Comité de défense du triage SNCF de Sotteville-lès-Rouen
Brun Laurent	Secrétaire général du syndicat CGT Cheminots
Buvat Arlette	Réalisatrice
Cailletaud Marie-Claire	Syndicaliste CGT, membre du CESE
Cailloux Gisèle	Lettre du RAPSE (réseau d'action pour la sécurisationd e l'emploi et de la formation)
Cardot Eddy	Délégué CGT, Alstom Belfort
Carvounas Luc	Député, PS
Cohen Laurence	Sénatrice, PCF
Colletis Gabriel	Economiste, Université de Toulouse
Cottet Francis	Conseiller régional Bourgogne-France-Comté, PS
Cours-Sallies Pierre	Ensemble !
Courty Arthur	Belfort, PS
de Cara Patrick	Délégué CFDT Alstom siège, Représentant CFDT Comité stratégique filière ferroviaire
Debons Claude,	ancien responsable syndical transports
Defalvard Hervé	Economiste, Université de Marne-la-Vallée
Devert Bernard	Syndicaliste CGT métallurgie
Didry Claude	Sociologue, CNRS
Dimicoli Yves	Economiste, ancien membre du conseil d'analyse économique, PCF
Dos Santos Régis	Syndicaliste, Fédération CFE-CGC des Banques
Dreger Daniel	Secrétaire adjoint du comité de groupe européen Alstom, CGT
Durain Jérôme	Sénateur, PS
Faudot Bastien	Conseiller départemental, Territoire de Belfort, porte-parole nationa MRC
Favereau Olivier	Economiste, Université Paris 10 Nanterre
Fiterman Charles	Ancien ministre des Transports
Garcia Benoît	CGT Finances, membre du CESE
Garzon Pierre	Vice-président du Conseil départemental du Val de Marne, membre du bureau d'Ile de France mobilités (ex-STIF)
Gay Fabien	Sénateur, PCF
Gibelin Jean-Luc	Vice-président aux transports, région Occitanie
Gontard Guillaume	Sénateur, groupe CRCE
Grandjean Alain	Economiste
Gréaume Michèle	Sénatrice, PCF
Guiot Jacqueline	Conseillère municipale de Belfort, Génération.s
Hamon Benoît	Ancien ministre, Fondateur de Génération.s
Huet Sylvestre	Journaliste scientifique
Inezarene Salima	Conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté, PS
Jabert Samia	Conseillère municipale et départementale de Belfort, PS
Jouzel Jean	Climatologue, membre du GIEEC, membre du CESE
Jumel Sébastien	Député, PCF
Kohler Olivier	Délégué CFDT, Alstom Belfort
Laloyer Grégory	Responsable cheminots Normandie, CGT
Lassausay Didier	GDS (gauche démocratique et sociale)
Lançon Eric	Conseiller régional Bourgogne-Franche-Comté, PS
Launay Dominique	Syndicaliste, Membre du CNTE (conseil national de la transition écologique), CGT
Laurent Jean-Luc	Président du MRC, Ancien député
Laurent Pierre	Secrétaire national du PCF, sénateur
Le Bouler Hervé	Membre du CESE, groupe Environnement et nature
Le Hyaric Patrick	Député européen PCF, Vice-président du groupe GUE au parlement européen
Le Pors Anicet	Ancien ministre de la Fonction publique
Le Reste Didier	Cheminot, conseiller de Paris, PCF
Lecoq Jean-Paul	Député, PCF
Lecroq Emilie	Conseillère municipale de Saint-Ouen, PCF
Lefebvre-Haussmann Valérie	Secrétaire générale, CGT Banques-Assurances
Lejeune Sylviane	Syndicaliste UGICT-CGT, membre du CESE
Lemerrer Frédéric	Syndicaliste CGT Transports
Mamùet Jean-Claude	Ensemble !
Marie-Noëlle Lienemann	Vice-présidente du Sénat, PS
Mansouri-Guilani Nasser	Economiste, syndicaliste CGT
Mas Serge	Economiste, membre du CESER d'Ile-de-France
Maurel Emmanuel	Député européen, PS
Mills Catherine	Economiste, Université de Paris 1
Monod Loic	Etudiant, développement territorial
Montalban Matthieu	Economiste atterré, Université de Bordeaux
Morin François	Economiste, Université de Toulouse
Novellin Pascal	Syndicaliste, CGT, Alstom Belfort
Orzoni Gilles	Ingénieur des Ponts, économiste
Ouzoulias Pierre	Sénateur, PCF
Pagnoncelli Damien	Syndicaliste CGT Territoire de Belfort
Pailler Aline	Journaliste
Pelletier Willy	Sociologue, Fondation Copernic
Peu Stéphane	Député, PCF
Rigaudiat Jacques	Economiste, Conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes
Rizzi Michel	Administrateur salarié de la RATP
Rouchy Fabienne	Syndicaliste, secrétaire générale CGT Banque de France
Roussel Fabien	Député, PCF
Roussillon Marine	Responsable nationale éducation et formation, PCF
Sanchez Frédéric	Secrétaire général du syndicat CGT Métallurgie
Savoldelli Pascal	Sénateur, PCF
Séassau Aymeric	Adjoint au Maire de Nantes, responsable national Travail-Emploi du PCF
Sterdyniak Henri	Economiste atterré
Ternant Evelyne	PCF, comité régional Franche-Comté
Thiriet Dominique	CGT General Electric Belfort
Thomas Pierre	Syndicaliste Fédération équipement-environnement, encadrement, CGT
Verdant Sabine	Syndicaliste CGT FAPT, Belfort
Vieu Marie-Pierre	Députée européenne, PCF
Watrin Dominique	Sénateur, PCF
Wulfranc Hubert	Député, PCF